

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

Décision n° 7983 du 1^{er} décembre 2017 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

NOR : INTJ1727083S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 24 novembre 2017,

Décide :

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2018 du personnel sous-officier de gendarmerie du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale est arrêté ainsi qu'il suit :

Pour le grade de major, les adjudants-chefs :

Granet Thierry NIGEND : 139 769

Isler Françoise NIGEND : 146 111

Pour le grade d'adjudant-chef, les adjudants :

Belotti Jacqueline NIGEND : 128 564

Eckert Vincent NIGEND : 199 994

Schmit Olivier NIGEND : 195 784

Chastre Christian NIGEND : 241 980

Héron Franck NIGEND : 172 165

Deberque Laurence NIGEND : 163 722

Abadie Anthony NIGEND : 237 730

Grosset Yves NIGEND : 184 560

Pour le grade d'adjudant, les maréchaux des logis-chefs :

Zobli Nabil NIGEND : 303 144

Piraube Christophe NIGEND : 212 036

Sauvayre Maxime NIGEND : 187 451

Hazet Nicolas NIGEND : 226 440

Hauck Jessica NIGEND : 233 198

Pierson Michaël NIGEND : 247 984

Becos Alexis NIGEND : 227 501

Bègue Julie NIGEND : 231 343

Legrand Christophe NIGEND : 172 294

Quignon Damien NIGEND : 301 434

Thénevin Nicolas NIGEND : 196 550

Marty Julien NIGEND : 320 832

Ballester Laurent	NIGEND : 238 532
Jacquin Hélène	NIGEND : 216 637
Barron Eric	NIGEND : 238 533
Pour le grade de maréchal des logis-chef, les gendarmes :	
Pannier Allan	NIGEND : 224 355
Robvieux Florent	NIGEND : 348 904
Desbuards Nicolas	NIGEND : 334 247
Royer Christian	NIGEND : 348 669
Kabile Fabrice	NIGEND : 348 656
Dominguez Reneaud	NIGEND : 349 171
Jolly Laure	NIGEND : 329 235
Levray Magali	NIGEND : 313 918
Jourdain Philippe	NIGEND : 144 549
Soudais Stéphane	NIGEND : 134 722
Davoine Laurent	NIGEND : 136 343
André Roberte	NIGEND : 147 534
Beugin Sandrine	NIGEND : 148 267
Cogez Éric	NIGEND : 157 000

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} décembre 2017.

*Le général, commandant le pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale,*

F. DAoust